



ASSOCIATION DIOCESAINE D'EVRY CORBEIL-ESSONNES (A.D.E.C.E.)

21, Cours Monseigneur Roméro – 91006 EVRY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Aux Membres du Conseil d'Administration de l'Association Diocésaine d'Evry Corbeil-Essonnes

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE D'EVRY CORBEIL ESSONNES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Celles-ci ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et plus particulièrement ceux relatifs aux méthodes :

- ✓ de valorisation des valeurs mobilières de placement ainsi que des immobilisations financières exposées dans l'annexe sous les rubriques « Titres Immobilisés », « Evaluation des valeurs mobilières de placement » et « dépréciation des valeurs mobilières » ;
- ✓ de constitution et estimations des provisions afin de faire face aux engagements en matière d'indemnités de retraite des personnels laïcs, de pensions des prêtres aînés ainsi que pour couvrir les risques en matière de litige :
- ✓ de constitution des fonds dédiés, fonds reportés et subventions d'investissement conformément à la mise en place du règlement ANC n°2018-06.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus, de l'information financière qui peut en découler ainsi que des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels de votre Association mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et l'Économe Diocésain.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Argenteuil, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

FLEURY & ASSOCIES

DocuSigned by:

Bernard HOMMEL

5B441202C1874CA...

Bernard HOMMEL

DocuSigned by:

Eric CHAPUS

55DC7078FF7A4F8...

Eric CHAPUS

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ADECE

21 cours Mgr Romero
91000 EVRY COURCOURONNES
01.60.91.17.00

Sommaire

page de garde ADECE

Bilan Actif ADECE norme 2020

Bilan Passif ADECE norme 2020

Compte de résultat ADECE norme 2020

Compte de résultat suite

Annexe ADECE 2021

immobilisation

Amortissements

etat des échéances des créances et des dettes

Variation fonds propres

Legs donations assurances-vie

2021 Fds reportés et dédiés

Provisions inscrites au bilan

produits à recevoir

charges à payer

charges et produits constatés d'avance

effectif moyen

2021 détail resultat exceptionnel

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	38 554	38 554		
Autres immobilisations incorporelles	17 764	12 932	4 833	4 945
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	416 212		416 212	416 212
Constructions	43 959 507	32 713 985	11 245 523	10 148 006
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 271 008	1 536 839	734 169	747 662
Immobilisations corporelles en cours	605 141		605 141	1 180 580
Avances et acomptes	6 000		6 000	6 000
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	40 000		40 000	40 000
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	332 959		332 959	133 959
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	96 820		96 820	94 237
Autres	22 781		22 781	20 572
TOTAL I	47 806 762	34 302 310	13 504 453	12 792 188
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commande				7 114
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	183 696		183 696	115 610
Créances reçues par legs ou donations	25 741		25 741	73 600
Autres	336 596		336 596	359 184
Valeurs mobilières de placement	1 170 050	512	1 169 538	1 169 766
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 780 460		9 780 460	8 829 842
Charges constatées d'avance	122 174		122 174	163 882
TOTAL II	11 618 717	512	11 618 205	10 718 998
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	59 425 480	34 302 822	25 122 658	23 511 186

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 042 221	1 042 221
Fonds propres complémentaires	4 157 275	4 157 275
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	570 000	570 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	575 890	575 890
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	7 895 453	7 866 659
Excédent ou déficit de l'exercice	1 732 192	28 794
Situation nette (sous total)	15 973 030	14 240 838
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 810 854	1 630 144
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 783 884	15 870 982
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	53 441	101 300
Fonds dédiés	3 771 329	3 775 742
TOTAL II	3 824 770	3 877 042
PROVISIONS		
Provisions pour risques	341 508	337 160
Provisions pour charges	780 006	827 687
TOTAL III	1 121 514	1 164 847
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	224 780	297 123
Emprunts et dettes financières diverses	1 107 850	1 107 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 768	301 984
Dettes des legs ou donations	12 300	12 300
Dettes fiscales et sociales	460 167	459 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 034	47 138
Autres dettes	287 877	273 786
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	19 713	98 985
TOTAL IV	2 392 489	2 598 315
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	25 122 658	23 511 186

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	464 708	343 838
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	238 705	200 885
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	26 834	58 785
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 440 230	6 879 855
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	602 289	536 613
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	166 198	64 315
Utilisations des fonds dédiés	153 623	131 960
Autres produits	851 492	833 903
TOTAL I	9 944 078	9 050 154
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	169 097	122 698
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 421 276	3 129 380
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	339 201	322 613
Salaires et traitements	2 436 265	2 412 068
Charges sociales	1 173 913	1 184 960
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	871 833	831 119
Dotations aux provisions	36 460	597 979
Reports en fonds dédiés	149 210	243 035
Autres charges	260 077	268 163
TOTAL II	8 857 331	9 112 016
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 086 747	(61 863)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13 155	15 775
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		11 898
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	13 155	27 673
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	228	148
Intérêts et charges assimilées	7 833	9 438
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	8 061	9 586
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	5 094	18 088

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	1 091 841	(43 775)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	19 571	28 640
Sur opérations en capital	712 790	60 485
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	732 361	89 125
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	85 189	8 226
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	85 189	8 226
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	647 172	80 899
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 821	8 330
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 689 594	9 166 952
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 957 402	9 138 158
EXCEDENT OU DEFICIT	1 732 192	28 794
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Informations générales sur l'association

L'objet social de l'association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, sous l'autorité de l'Evêque, en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

Le diocèse d'Evry-Corbeil-Essonnes exerce sa mission évangélique auprès de l'ensemble de la population résidant en Essonnes. Outre les offices célébrés dans les églises qui réunissent chaque semaine les fidèles, les équipes animatrices du diocèse s'attachent naturellement à annoncer l'évangile aux jeunes (catéchèse, aumônerie, rassemblements ...), à accompagner les catholiques dans la préparation des sacrements (mariage, baptême, confirmation ...), à organiser des pèlerinages en France comme à l'étranger, à accompagner les diacres et les séminaristes dans leur formation notamment, à soutenir les malades et les prisonniers ...

Pour accomplir cette mission, l'église diocésaine s'appuie essentiellement sur :

- des prêtres, des diacres, des salariés laïcs (salariés administratifs ou en mission ecclésiale) qu'il faut rémunérer pour leur permettre de vivre dignement et de très nombreux bénévoles ;
- des bâtiments (lieux de culte, centres pastoraux, logements des prêtres ...) dont il faut assurer le fonctionnement et, s'agissant de tous ceux qui ayant été bâtis depuis 1905 appartiennent au diocèse, la construction et l'entretien ...

En tant qu'association culturelle, le diocèse ne vit que de dons provenant de plusieurs canaux (quêtes, offrandes, casuels, souscriptions, denier et legs) dont la collecte nécessite un investissement significatif à l'échelon de la curie et des paroisses. Cela exige une rigueur comptable et une recherche constante de la meilleure économie pour pouvoir pleinement justifier auprès de nos donateurs, et de manière parfaitement transparente, de la bonne et saine utilisation de leurs dons. »

Informations générales sur l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Le total du bilan s'élève à 25 122 657,82 euros et le résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 732 192,01 euros.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Périmètre :

Les comptes annuels comprennent ceux du siège, des établissements paroissiaux et des services diocésains. La liste des entités se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

1/ Siège :

La Curie

2/ Etablissements paroissiaux :

SECTEUR D'ARPAJON/TROIS VALLEES

Groupement paroissial d'Arpajon (*Arpajon, Egly, La Norville, Saint Germain les Arpajon*)

Groupement paroissial de Boissy Sous Saint Yon (*Avrainville, Boissy sous Saint Yon*)

Groupement paroissial de Breuillet (*Breuillet, Breux-Jouy*)

Groupement paroissial de Bruyères le Châtel (*Bruyères le Châtel, Ollainville*)

Groupement paroissial de Saint Sulpice de Favières (*Mauchamps, Saint Sulpice de Favières, Saint Yon, Souzy la Briche*)

SECTEUR DE BRETIGNY

Groupement paroissial de Brétigny sur Orge (*Brétigny sur Orge, Le Plessis-Pâté*)

Jumelage Doc So Brétigny

Groupement paroissial de Marolles en Hurepoix (*Cheptainville, Leudeville, Marolles en Hurepoix*)

Groupement paroissial de Saint Vrain/Vert le Grand (*Saint Vrain, Vert le Grand, Vert le Petit*)

SECTEUR DE BRUNOY/VAL D'YERRES

Boussy Saint Antoine/Epinay sous Sénart/Quincy sous Sénart

Brunoy

SECTEUR DE CORBEIL

Corbeil Saint Spire

Corbeil Saint Etienne

Corbeil Saint Paul

Etiolles

Saintry sur Seine/Morsang sur Seine

Saint Germain les Corbeil

Saint Pierre du Perray/Tigery

Villabé

SECTEUR DE DOURDAN

Groupement les trois Saints (*Le Val St Germain, Saint Chéron, Saint Cyr sous Dourdan*)

Groupement Marie Poussepin (*Dourdan, Roinville sous Dourdan, Sermaise*)

Groupement Saint Luc (*Boissy le Sec, La Forêt le roi, Villeconin*)

Groupement Saint Marc (*Authon la Plaine, Chatignonville, Corbreuse, Sainte Mesme*)

Groupement Saint Mathieu (*Les Granges le roi, Plessis Saint Benoist, Richarville, Saint Escobille*)

SECTEUR DE DRAVEIL - ST JEAN PAUL II

Draveil

Soisy sur Seine

Vigneux sur Seine

SECTEUR D'ETAMPES – ST MICHEL DE BEAUCE

Groupement paroissial d'Etampes (*Boutervilliers, Brières les Scellés, Châlo Saint Mars, Etampes, Mérobert, Morigny Champigny, Ormoy la rivière*)

Groupement paroissial de Beauce (*Abbéville la Rivière, Angerville, Bois Herpin, Boissy la Rivière, Chalou-Moulineux, Congerville-Thionville, Estouches, Guillerval, la Forêt Sainte Croix, Marolles en Beauce, Méreville, Monnerville, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint Cyr la Rivière*)

SECTEUR D'ETRECHY/VALLEE DE LA JUINE

Groupement paroissial d'Etréchy (*Auvers Saint Georges, Chamarande, Etréchy, Villeneuve sur Auvers*)
Groupement paroissial de Lardy (*Bouray sur Juine, janville sur Juine, Lardy, Torfou*)

SECTEUR D'EVRY

Bondoufle
Courcouronnes
Evry – Saint Corbinien
Evry Saint Pierre - Saint Paul
Lisses

SECTEUR DE JUVISY - VAL DE SEINE / SAINTE EDITH STEIN

Athis Mons
Juvisy sur Orge
Paray Vieille Poste

SECTEUR DE LA FERTE ALAIS – VAL D'ESSONNE

Groupement paroissial de Ballancourt sur Essonne (*Ballancourt sur Essonne, Fontenay le Vicomte, Itteville*)
Groupement paroissial de Cerny – La Ferté Alais (*Baulne, Boissy le Cutté, Cerny, D'Huisson-Longueville, Guigneville sur Essonne, La Ferté Alais, Mondeville*)
Groupement paroissial de Mennecy (*Echarcon, Mennecy, Ormoy*)
Groupement paroissial de Le Coudray – Champcueil (*Auvernoux, Champcueil, Chevannes, Le Coudray-Montceaux, Nainville les roches*)

SECTEUR DE LIMOURS

Groupement paroissial de Briis sous Forges (*Briis sous Forges, Fontenay les Briis, Forges les bains, Saint Maurice Montcouronne, Vaugrigneuse*)
Groupement paroissial des Molières (*Boullay les Troux, Gometz le Châtel, Gometz la Ville, Les Molières, Saint Jean de Beauregard*)
Groupement paroissial de Limours (*Angervilliers, Bonnelles, Janvry, Limours en Hurepoix, Pecqueuse*)

SECTEUR DE LONGJUMEAU

Ballainvilliers
Chilly Mazarin
Epinay sur Orge
Longjumeau
Morangis
Groupement paroissial de Saulx les Chartreux (*Champlan, Saulx les Chartreux*)
Wissous

SECTEUR DE MASSY VERRIERES

Massy Sainte Marie Madeleine
Massy Saint Paul
Massy Saint Esprit
Verrières le Buisson

SECTEUR DE MILLY LA FORET

Groupement paroissial du Plateau (*Bouville, Blandy, Brouy, Champmotteux, Mespuits, Orveau, Puiset le Marais, Valpuiseaux*)
Groupement paroissial de la Vallée de l'Essonne (*Boigneville, Boutigny sur Essonne, Buno-Bonnevaux, Courdimanche sur Essonne, Gironville sur Essonne, Prunay sur Essonne, Maisse, Vayres sur Essonne*)
Groupement paroissial de la Vallée de l'Ecole (*Courances, Dannemois, Milly la Forêt, Moigny sur Ecole, Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole, Videlles*)

SECTEUR DE MONTGERON/LA FORET

Crosne
Montgeron (Saint Jacques/Saint Joseph et Notre Dame)
Yerres

SECTEUR DE MONTLHERY/LONGPONT

La Ville du Bois
Leuville sur Orge
Linas

Longpont sur Orge - Villiers
Marcoussis
Monthéry
Nozay

SECTEUR D'ORSAY/VALLÉE DE L'YVETTE

Bures sur Yvette
Chevry - Belleville
Groupement paroissial de Gif/Saint Aubin/Villiers le Bâcle (*Gif sur Yvette, Villiers le Bâcle*)
Les Ulis
Orsay
Saclay

SECTEUR DE PALAISEAU

Bièvres
Igny
Palaiseau Saint Martin
Palaiseau Saint Michel du Pileu
Palaiseau Lozère
Vauhallan
Villebon sur Yvette/Villejust

SECTEUR DE RIS ORANGIS

Paroisse de Grigny - Centre
Paroisse de Grigny - La sainte Famille
Ris Orangis

SECTEUR DE SAVIGNY/VIRY

Savigny sur Orge
Viry Chatillon

SECTEUR DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS/VAL D'ORGE

Fleury Mérogis
Morsang sur Orge
Saint Michel sur Orge
Sainte Geneviève des Bois
Villemoisson sur Orge

3/ Services diocésains :

Aumônerie du Centre Pénitencier de Fleury Mérogis
Aumônerie des étudiants d'Evry
Aumônerie de l'Enseignement Public (AEP)
AEP secteur de Corbeil
AEP secteur de Longjumeau
AEP secteur de Palaiseau
AEP du Val d'Orge
AEP du Val de Seine
Aumônerie des hôpitaux
Aumônerie de l'hôpital de Evry/Corbeil
Aumônerie de santé de Dourdan
Aumônerie de l'hôpital d'Etampes
Aumônerie de l'hôpital de Champcueil
Aumônerie de l'hôpital de Bligny
Aumônerie de l'hôpital Longjumeau
Aumônerie de l'hôpital Draveil
Aumônerie de l'hôpital d'Arpajon
Aumônerie de l'hôpital de Juvisy
Aumônerie de l'hôpital d'Orsay
Catéchèse
Catéchèse des paroisses de Massy
Catéchuménat
Commission Diocésaine d'Art Sacré
Communication
Conseil Diocésain des Jeunes
Mission Universelle
Diaconat Permanent
Formation des laïcs

Frat
Œcuménisme
Pastorale familiale
Pastorale Sacramentelle et Liturgique
Relais du Soleil
Relation avec le Judaïsme
Relation avec l'Islam
Solidarités et écologie
Conseil Diocésain des Religieuses
Pèlerinages
Pèlerinages – Hospitalité de Lourdes
Servants d'Autel
Commission du Clergé
FCPMH
Pastorale des voyageurs (Hochia)
Taizé
Aumônerie des gens du voyage d'Ile de France

Faits caractéristiques de l'exercice

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités de l'association et significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

Il est à noter que le télétravail a été maintenu afin de garantir une sécurité sanitaire des salariés et les nouveaux outils de communication (visio-conférence) ont continué à être développés.

Principaux faits marquants de 2021 :

- Création d'une SCI dont l'association a 199 K€ de parts (pour un capital social de 200 K€)
- Cession de 3 biens immobiliers pour une valeur nette (prix de vente - commission d'agence et frais de notaire) de 598 K€
- Legs perçus pour 603 K€ (comprenant un bien immobilier pour 340 K€)
- Résiliation d'un bail emphytéotique pour 64 K€

Changements de méthodes et de présentation

1/ Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

2/ Changement d'estimation comptable

Aucun changement d'estimation comptable n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.

3/ Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'a été effectué au titre de l'exercice 2021

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions suivantes :

- Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : articles 431-1 et suivants
- Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Taux d'amortissement
Logiciels	100.00
Autres immobilisations incorporelles	2.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Par dérogation aux règles de comptabilisation des actifs immobilisés, les travaux diocésains sont comptabilisés en charges lorsque ceux-ci n'excèdent pas 15 K€.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Bâtiments divers	Linéaire	20 ans
Aménagement des constructions	Linéaire	20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Œuvres d'art	Non amortissables	

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Au 31 décembre 2021, la valeur d'ensemble du portefeuille de titres est de 70 K€ et de 1 100K€ de comptes à terme renouvelables mensuellement.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

- Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subvention d'équipement

Dans ce poste du bilan figurent uniquement les subventions perçues par l'association diocésaine des Chantiers du Cardinal, et qui sont reprises dans le compte du résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations concernées (travaux effectués dans des paroisses ou d'autres constructions).

Désignation	Valeur à l'ouverture du bilan	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2021
Brétigny St Paul		250 000,00		250 000,00
Corbeil ND de la paix	123 038,36		5 162,28	117 876,08
Epinay s/s Sénart	500 000,00		8 380,89	491 619,11
Grigny salle paroissiale	126 687,17		7 139,54	119 547,63
Mennecy chapelle Ste Claire	197 813,90		9 421,64	188 392,26
St Pierre du Perray eglise	404 900,45		19 885,66	385 014,79
Savigny ND Espérance	137 731,42		11 333,34	126 398,08
Viry	139 972,62		7 966,69	132 005,93
Total	1 630 143,91	250 000,00	69 290,04	1 810 853,88

Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent aux ressources affectées à des projets définis et non utilisées à la date de clôture, conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ils correspondent à des dons reçus.

Ils sont repris en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants sur la même durée que celles des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

La variation des fonds dédiés de l'exercice est reprise en annexe dans les pages suivantes.

Provisions

1/ Provisions pour litiges, risques et charges

La provision pour litige de 109 K€ correspond à deux procédures Prud'homales à la suite de licenciement. Pour répondre au principe de prudence, elle a été constituée selon les recommandations de l'avocat de l'ADECE.

La provision pour risques et charges de 232 K€ est constituée d'une part, de 183 K€ pour l'indemnité de départ à la retraite des salariés (voir détail ci-après) et de 49 K€ correspondant au préjudice subi par l'ADECE à la suite d'une fraude au cours des années 2014 à 2016.

Casuels

Les casuels ont été comptabilisés pour un montant de 1 331 K€ en dons manuels.

Engagement en matière de pensions et retraites

Engagement vis-à-vis des salariés :

L'association diocésaine a signé un accord d'entreprise pour le personnel laïc qui prévoit une indemnité de départ à la retraite calculée de la façon suivante :

- 0.5 rémunération brute mensuelle après un an d'ancienneté
- 1 rémunération brute mensuelle après 5 ans d'ancienneté
- 2 rémunérations brutes mensuelles après 10 ans d'ancienneté
- Plus 1/5 de rémunération brute mensuelle par année au-delà de la dixième année.

Une provision pour charge est comptabilisée à la clôture de l'exercice. Elle est calculée sur la base d'un départ à la retraite à 67 ans en appliquant des probabilités de départ en fonction de l'ancienneté.

Engagement vis-à-vis des prêtres retirés :

L'association diocésaine prend en charge le coût des traitements des prêtres retirés (c'est-à-dire âgés de plus de 75 ans) ainsi que le coût du maintien en maison de retraite le cas échéant. Cet engagement a été calculé en fonction du coût annuel des prêtres et de leur espérance de vie.

Les prêtres concernés par cet engagement sont ceux incardinés dans le diocèse d'Evry Corbeil Essonnes et sont au nombre de 78 au 31 décembre 2021.

L'engagement s'élève à la somme de 780 K€ euros au 31 décembre 2021 et se décompose comme suit :

- Engagement correspondant au coût des traitements des prêtres : 620 K€
- Engagement correspondant au coût des prêtres en maison de retraite : 160 K€

Valorisation des contributions volontaires

En raison du fonctionnement particulier de l'association avec une multitude de paroisses, secteurs et services en plus du siège, il est difficile de collecter des renseignements quantitatifs suffisamment fiables au sujet des bénévoles intervenant au sein de l'association diocésaine et donc d'en faire une valorisation.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 26 010 euros (honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes) et de 8 184 euros pour un complément de mission (audit dans les paroisses).

Engagements financiers

Engagement donnés

Autres engagements donnés : Nantissements Portefeuille-titres Neuflyze Au 31 décembre 2021, l'encours restant à rembourser sur l'emprunt concerné par ce nantissement est de 163 K€	652 K€
Total	652 K€

Evènement post-clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, n'a pas d'incidence sur la présentation des comptes de 2021 mais pourrait avoir un impact en 2022 sur les coûts supportés de l'Association (hausse des cours des matières premières et du prix de l'énergie notamment).

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

ADECE

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	56 318		
TOTAL immobilisations incorporelles :	56 318		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	416 212		
Constructions sur sol propre	37 634 108		348 651
Constructions sur sol d'autrui	324 322		
Constructions installations générales	4 173 174		1 527 020
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	58 607		31 639
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 174 768		48 434
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 180 580		613 576
Avances et acomptes	6 000		
TOTAL immobilisations corporelles :	45 967 771		2 569 321
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	133 959		199 000
Autres titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	114 809		45 860
TOTAL immobilisations financières :	248 783		244 860
TOTAL GÉNÉRAL	46 272 873		2 814 181

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			56 318	
TOTAL immobilisations incorporelles :			56 318	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			416 212	
Constructions sur sol propre		47 767	37 934 991	
Constructions sur sol d'autrui			324 322	
Constructions installations générales			5 700 194	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		1 105	89 142	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 336	2 221 866	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 189 015	605 141	
Avances et acomptes			6 000	
TOTAL immobilisations corporelles :		1 239 223	47 297 869	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			332 959	
Autres titres immobilisés			15	
Prêts et autres immo. financières		41 068	119 601	
TOTAL immobilisations financières :		41 068	452 575	
TOTAL GÉNÉRAL		1 280 292	47 806 762	

Amortissements

ADECE

 Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	51 374	112		51 486
TOTAL immobilisations incorporelles :	51 374	112		51 486
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	28 265 925	628 297	47 767	28 846 454
Constructions sur sol d'autrui	83 133	14 979		98 111
Constructions installations générales	3 634 541	134 878		3 769 420
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	57 151	8 462	1 105	64 509
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 388 561	85 104	1 336	1 472 330
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	33 429 311	871 721	50 208	34 250 824
TOTAL GÉNÉRAL	33 480 685	871 833	50 208	34 302 310

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	112		
TOTAL immobilisations incorporelles :	112		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	628 297		
Constructions sur sol d'autrui	14 979		
Constructions installations générales	134 878		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	8 462		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	85 104		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	871 721		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	871 833		

État des Échéances des Créances et Dettes

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	96 820		96 820
Autres immobilisations financières	22 781		22 781
TOTAL de l'actif immobilisé :	119 601		119 601
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	183 696	183 696	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	8 109	8 109	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	354 228	354 228	
TOTAL de l'actif circulant :	546 033	546 033	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	122 174	122 174	
TOTAL GÉNÉRAL	787 808	668 207	119 601

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	224 780	72 927	97 981	53 872
Emprunts et dettes financières divers	1 107 850		1 107 850	
Fournisseurs et comptes rattachés	275 768	275 768		
Personnel et comptes rattachés	162 942	162 942		
Sécurité sociale et autres organismes	273 811	273 811		
Impôts sur les bénéfiques	6 821	6 821		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 593	16 593		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	4 034	4 034		
Groupe et associés				
Autres dettes	300 177	300 177		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 713	19 713		
TOTAL GÉNÉRAL	2 392 489	1 132 786	1 205 831	53 872

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	5 199 495				5 199 495
Fonds propres avec droit de reprise	570 000				570 000
Ecart de réévaluation					
Réserves	575 890				575 890
Report à nouveau	7 866 659		28 794		7 895 453
Excédent ou déficit de l'exercice	28 794		1 732 192	28 794	1 732 192
Situation nette	14 240 838		1 760 987	28 794	15 973 030
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 630 144		250 000	69 290	1 810 854
Provisions réglementées					
TOTAL	15 870 982		2 010 987	98 085	17 783 884

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	212 907
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	341 523
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	48 600
CHARGES	MONTANTS
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	741
SOLDE DE LA RUBRIQUE	602 289

Fonds reportés liés aux legs et donations

Libellé	Valeur à l'ouverture	Augmentation 2021	Diminution 2021	Solde au 31/12/2021
Legs B Jean	48 600		48 600	0
Legs M. Paul-Marie	27 700			27 700
Legs R Rita	25 000			25 000
Legs R. Héliène		741		741
Solde	101 300	741	48 600	53 441

Fonds dédiés issus de la générosité du public

	Valeur à l'ouverture	Augmentation 2021	Diminution 2021	Solde au 31/12/2021
Soutien des associations diocésaines pour la réfection de l'immobilier :				
Boutigny réfection presbytère	18 285		935	17 350
Bris sous Forges toiture		33 842		33 842
Evry maison diocésaine, norme PMR	51 400			51 400
Evry maison diocésaine, climatisation		42 772		42 772
Grigny chauffage	24 959		1 000	23 959
Montgeron Carmel changt portes	50 297			50 297
Montgeron Carmel renov appart	8 772		500	8 272
Montgeron Carmel toiture	59 257		2 400	56 857
Sous-total	212 970	76 615	4 835	284 749
Soutien des donateurs pour la réfection ou réhabilitation de l'immobilier				
Boissy s/s Yon projet cap jeunes	14 764		1 531	13 233
Bouray eglise	1 080			1 080
Brétigny rénovation eglise St Paul	23 817	31 157		54 974
Brétigny centre pastoral	59 077		2 558	56 519
Breuillet eglise	15 611			15 611
Cerny sono		3 093		3 093
Epinay s/s Sénart Eglise St Damien de Veuster (rénovation eglise+autel)	52 763	19 358	14 513	57 608
Etampes Guinette	47 316			47 316
Evry Cathédrale orgue		7 940		7 940
Grigny salle paroissiale	20 229		1 140	19 089
Longjumeau maison paroissiale	7 565	11 048		18 613
Palaiseau Lozère	4 086		612	3 474
Palaiseau St Martin	67 200		10 000	57 200
Saclay	7 650			7 650
Saint Pierre du Perray nouvelle eglise	2 264 593		112 091	2 152 503
Secteur Val d'Orge centre pastoral	17 119		3 512	13 607
Vigneux eglise St Pierre	42 168		2 831	39 337
Sous-total	2 645 038	72 595	148 788	2 568 845
Autres projets :				
Fds dédiés issus de legs et donations	167 622			167 622
Soutien pour projet caritatif	20 000			20 000
Soutien JM.J	197 505			197 505
Soutien Chantiers Interdiocésains	532 607			532 607
Sous-total	917 735	0	0	917 735
Total général	3 775 742	149 210	153 623	3 771 329

Provisions Inscrites au Bilan

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 16/06/22
 Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	109 000			109 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	827 687	32 112	79 793	780 006
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	228 160	4 348		232 508
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 164 847	36 460	79 793	1 121 514
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	284	228		512
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	284	228		512
TOTAL GÉNÉRAL	1 165 131	36 688	79 793	1 122 026

Produits à Recevoir

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	84 451
Personnel	
Organismes sociaux	(1 962)
État	
Divers, produits à recevoir	236 332
Autres créances	1 066
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	319 888

Charges à Payer

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 250
Dettes fiscales et sociales	219 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	341 873

Charges et Produits Constatés d'Avance

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	122 174	19 713
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	122 174	19 713

Effectif Moyen

ADECE

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/06/22
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
TOTAL		40

Détail des charges et produits exceptionnels

	Produits		Charges	
	Sur opérations de gestion	Sur opérations en capital	Sur opérations de gestion	Sur opérations en capital
Exceptionnels				
Pénalités et amendes			472	
Résiliation bail Emphytéotique			64 416	
Quote-part des subventions d'investissements	69 290			
<i>Sous-total</i>	<i>69 290</i>	<i>0</i>	<i>64 888</i>	<i>0</i>
Produits de cessions d'immobilisations		643 500		
Sur exercices antérieurs				
Prescription Cavimac année 2018 (CSG/CRDS)	5 173			
Cavimac cotisations dues			4 464	
Taxe habitation 2017 Massy			2 818	
Milly loyers 2016 à 2020			3 500	
Urssaf régul cotisation 2020			1 596	
Charges locatives 2019			3 330	
Chèques périmés (émis en 2020)	1 794			
Régularisation comptes tiers	9 586		3 568	
Résiliation assurance				
Régularisations diverses	3 018		1 025	
<i>Sous-total</i>	<i>19 571</i>	<i>0</i>	<i>20 301</i>	<i>0</i>
Total	88 861	643 500	85 189	0
		732 361	85 189	